Day to day banking

Ecoprêt Spuerkeess

Modalités du prêt

- 12-120 mois
- Min. EUR 5.000 et max. EUR 100.000
- Taux avantageux selon conditions consultables sur site dédié
- Sans hypothèque
- Commission de dossier offerte avec un package Zebra Premium
- Liquidation du montant intégral du prêt sur le compte courant du client et sur présentation d'une pièce justificative (devis, facture, etc.)
- Remboursements mensuels, obligatoirement par ordre permanent à partir d'un compte courant Spuerkeess

Conditions d'éligibilité

- Les travaux de transformation d'immeubles situés dans la **Grande Région** sont uniquement éligibles si le logement a été **financé par Spuerkeess**.
- Salaire et majeure partie des revenus transférés sur un compte existant auprès de Spuerkeess.
- À noter que **100% du montant emprunté doit être investi dans ce type de projet** (les coûts directement liés à l'amélioration énergétique et les frais annexes liés au projet peuvent aussi être compris dans Ecoprêt).

Destinations de fonds

- Les installations de technologies d'exploitation d'**énergies renouvelables** :
  - installation photovoltaïque
  - pompe à chaleur
  - capteurs solaires thermiques
  - chauffage central à granulés de bois
  - etc.

- Les **transformations énergétiques** contribuant à l'amélioration de la performance énergétique de l'immeuble :
  - façade avec isolation thermique
  - toiture avec isolation thermique
  - remplacement de portes et fenêtres
  - isolation de la dalle
  - chaudière
  - etc.

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez www.spuerkeess.lu/ecoprêt

SPUERKEESS

SPUERKEESS.LU/**ecopret**

03/25 Document sans valeur contractuelle / Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, établissement public autonome 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B30775